

2008/8642 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 12 000 € A L'ASSOCIATION LYON BOXE POUR L'ORGANISATION DE RENCONTRES INTERNATIONALES DE BOXE LE 18 JANVIER 2008 AU PALAIS DES SPORTS DE GERLAND (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association Lyon Boxe organise plusieurs rencontres internationales de boxe le 18 janvier 2008 au Petit Palais des Sports de Gerland, Lyon 7<sup>e</sup>.

Les rencontres professionnelles internationales prévues sont : le Championnat du monde intercontinental WBA et le Champion d'Europe qui oppose le lyonnais Arsen Martirosyan au challenger désigné par la WBA et l'EBU, le kazakh Eerzin Jailauov, un Championnat d'Europe féminin et deux combats internationaux opposant des boxeurs de la région Rhône-Alpes à des boxeurs internationaux reconnus.

Ces rencontres se déroulent suivant les règles et les principes de la boxe anglaise.

Les objectifs de l'Association sont :

- d'organiser une compétition de niveau international de qualité à Lyon,
- de promouvoir le club Lyon Boxe et son équipe de jeunes boxeurs,
- de transmettre les valeurs éducatives de la boxe (respect, maîtrise, contrôle de soi, discipline, ...),
- enfin, de participer au développement de cette discipline et de la faire découvrir au public lyonnais.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi la réalisation de rencontres mondiales de boxe à Lyon, d'assurer la promotion de cette discipline et d'aider les jeunes espoirs lyonnais à évoluer dans leur discipline.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 63 500€.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 12 000 euros à l'Association Lyon Boxe."

Vu les avis émis par les Conseils des 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de sa Commission Jeunesse et Sports ;

**DELIBERE**

1- Une subvention de 12 000 euros est allouée à l'Association Lyon Boxe pour l'organisation de rencontres internationales de boxe le 18 janvier 2008 au Petit Palais des Sports de Gerland,

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme MANIFSPORT, opération SUBMANSP, ligne de crédit n° 5015, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD